



## **Résolution par voie électronique 2021-10-06-01**

CONSIDÉRANT l'importance des premières années de vie dans le développement d'une personne;

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir à nos jeunes enfants des environnements éducatifs de grande qualité;

CONSIDÉRANT les effets positifs sur le développement d'un enfant, surtout ceux présentant des vulnérabilités, de fréquenter un service éducatif à la petite enfance de qualité;

CONSIDÉRANT l'importance d'une formation collégiale de qualité de niveau DEC pour acquérir et développer les connaissances et les compétences nécessaires à la profession d'éducatrice;

CONSIDÉRANT que le salaire offert aux éducatrices qualifiées n'est pas concurrentiel et qu'il ne permet pas de reconnaître à sa juste valeur toute l'importance de ce rôle éducatif et les exigences qui y sont associées;

CONSIDÉRANT que l'apport et l'importance du réseau des CPE/BC sont largement reconnus au sein de la société québécoise mais que le gouvernement tarde à offrir les conditions salariales équitables aux professionnelles qui y œuvrent;

CONSIDÉRANT que le réseau des CPE/BC fait face à une grave pénurie de main-d'œuvre où les bris de services s'accumulent et la pression s'accroît sur les ressources en poste;

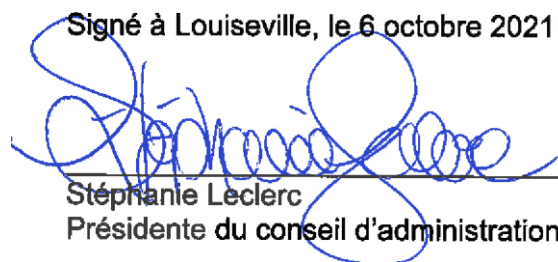
CONSIDÉRANT que plusieurs familles ont un besoin urgent d'obtenir une place dans un service éducatif à la petite enfance de grande qualité tel qu'un CPE;

CONSIDÉRANT les résultats éloquentes de l'étude PCI démontrant que peu importe sous quel angle on la compare, la rémunération des éducatrices et éducateurs qualifiés est toujours nettement inférieure aux comparateurs utilisés;

Il est proposé par Marilou Richard et appuyé par Rachel Lacroix d'exprimer notre solidarité avec les membres de l'équipe de travail, en particulier les éducatrices qualifiées, afin que leur salaire soit rehaussé à la hauteur des exigences de leur profession et équitable en comparaison à d'autres professions de même nature.

Copie certifiée conforme

Signé à Louiseville, le 6 octobre 2021



---

Stéphanie Leclerc  
Présidente du conseil d'administration